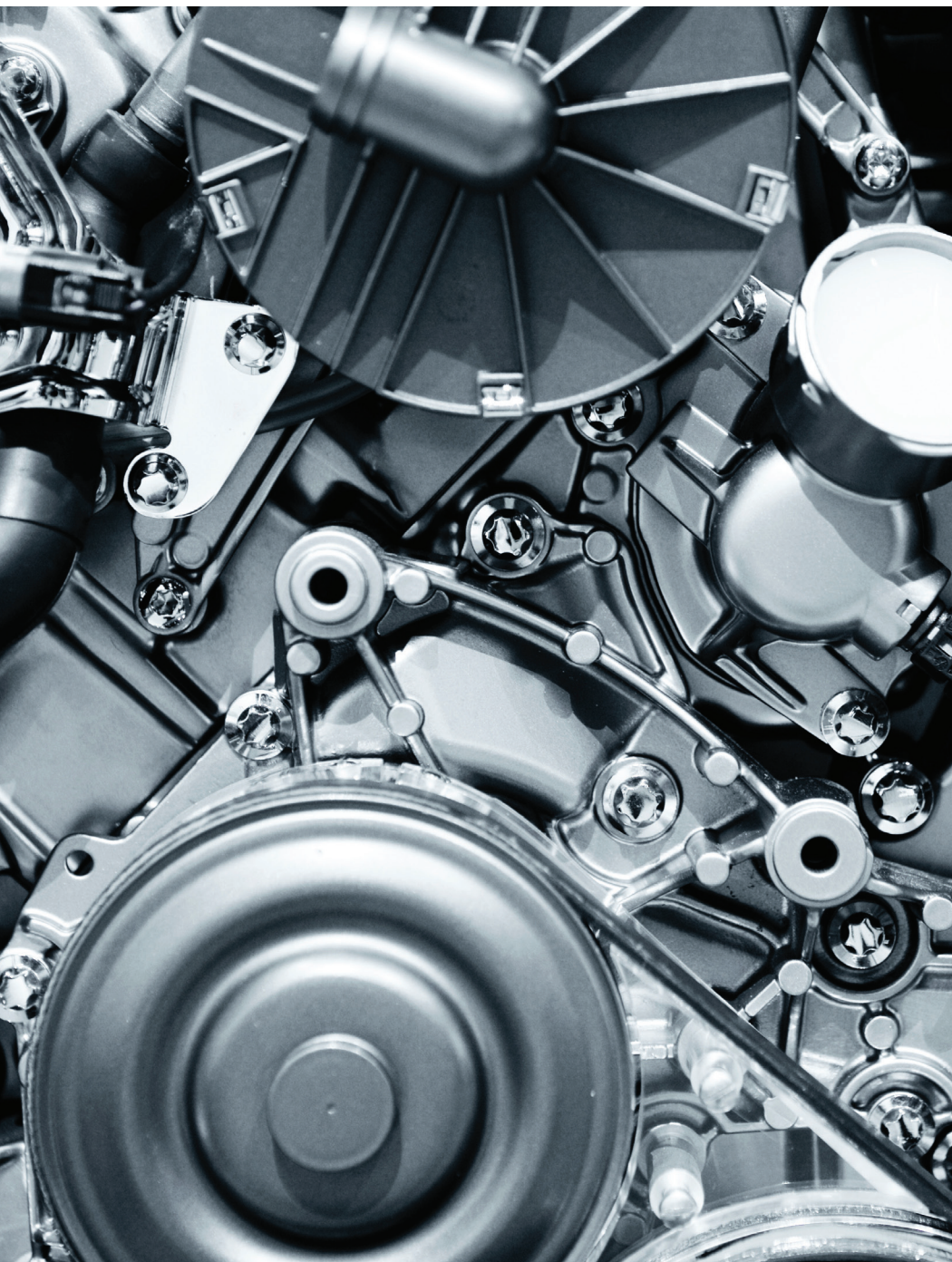


Plan au moment de la vente

Protection prolongée



Tranquilité d'esprit.

Protection au Canada et aux États-Unis

PPFC couvre votre véhicule partout au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

Réponse directe

PPFC donnera suite à votre demande en toute rapidité et efficacité. Nous payons directement les coûts de la réparation à l'atelier de réparation, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et à attendre d'être remboursé.

Protection transérable

Dans l'éventualité où vous choisissez de vendre votre véhicule, vous pouvez demander à transférer la protection au prochain propriétaire pour le reste de la durée du contrat.

Franchise

Vous pouvez choisir parmi des franchises de 100 ou de 200 \$ par visite pour réparation, taxes applicables en sus, pour toutes les réparations couvertes. Dans l'éventualité où un même composant est à nouveau défaillant, aucune franchise ne sera demandée pour sa réparation ou son remplacement.

Franchise réduite

La franchise sélectionnée sera réduite de 50 \$ lorsque les réparations sont effectuées chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule.



Voyagez l'esprit tranquille.

Voyagez avec un plan de protection First Canadian.

Craignez-vous que ne surviennent des bris inattendus et des réparations coûteuses imprévues? Les véhicules contiennent des milliers de pièces spécialisées et de composants de haute technologie. Comme le coût des réparations augmente en moyenne de 5 % par année, une réparation onéreuse peut constituer un fardeau financier.

PPFC peut éliminer ces préoccupations. Choisissez l'un de nos plans de protection pour vous protéger contre ces dépenses inattendues.

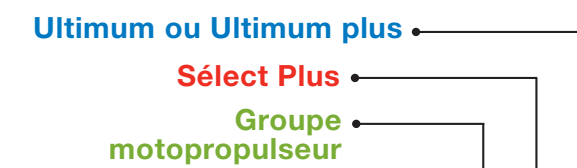
Protégez votre investissement avec un Plan de Protection First Canadian



Plan de protection prolongée

Vous avez investi beaucoup d'argent dans un véhicule. Investissez dès maintenant dans un plan de protection pour ce véhicule.

Choisissez le bon plan pour vous.



1	Moteur	●	●	●
2	Turbocompresseur/compresseur volumétrique	●	●	●
3	Boîte de vitesse	●	●	●
4	Boîte de transfert	●	●	●
5	Essieu d'entraînement	●	●	●
6	Direction agissant sur les roues avant		●	●
7	Freins		●	●
8	Système électrique		●	●
9	Climatiseur		●	●
10	Système de carburant		●	●
11	Suspension avant et arrière		●	●
12	Système de chauffage et de refroidissement		●	●
13	Couverture du système d'émission*		●	●
14	Couverture complète**			●

* Des limites de kilométrage s'appliquent.

** Consultez l'intérieur de la brochure pour connaître les pièces et les services qui ne sont pas protégés.

Veuillez consulter le contrat pour obtenir les détails.



SANS FRAIS 1.800.381.2580

Annexe sur la protection



MOTEUR

Ultimum ou Ultimum plus

Sélect Plus

Groupe motopropulseur

Bloc-cylindres et culasses	●	●	●
Pistons et segments de piston	●	●	●
Bielles et roulements	●	●	●
Vilebrequin et roulements principaux de vilebrequin	●	●	●
Supports d'arbre à cames en tête	●	●	●
Couvercle et module	●	●	●
Arbre à cames et roulements d'arbre à cames	●	●	●
Galets de came	●	●	●
Chaîne ou courroie de distribution	●	●	●
Engrenages de distribution	●	●	●
Couvercle de chaîne de distribution	●	●	●
Tendeurs de chaîne de distribution	●	●	●
Guides de chaîne et de courroie de distribution	●	●	●
Poulie de courroie de distribution	●	●	●
Tendeur de courroie serpentine du moteur	●	●	●
Poulie intermédiaire et roulements de poulie intermédiaire	●	●	●
Volant moteur (n'incluant pas les dents)	●	●	●
Bras de culbuteur et arbres de culbuteur	●	●	●
Roulements de culbuteur	●	●	●
Soupapes de culasse	●	●	●
Joints de soupapes et sièges de soupape	●	●	●
Poussoirs de soupape et ressorts de soupape	●	●	●
Dispositifs de retenue de soupape	●	●	●
Tiges de poussoir	●	●	●
Pompe à eau	●	●	●
Pompe à huile/carter de pompe à huile	●	●	●
Appareils d'équilibrage harmonique	●	●	●
Carter d'huile (n'incluant pas les filets du bouchon de vidange)	●	●	●
Collecteur d'admission	●	●	●
Collecteur d'échappement	●	●	●
Couvercles de soupape	●	●	●
Supports de moteur	●	●	●
Pompe à injection de carburant diesel	●	●	●
Pompe à vide pour carburant diesel	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●	●



TURBOCOMPRESSEUR/ COMPRESSEUR VOLUMÉTRIQUE

Ultimum ou Ultimum plus

Sélect Plus

Groupe motopropulseur

Carter de turbocompresseur et de compresseur volumétrique ainsi que les pièces du turbocompresseur et du compresseur volumétrique	●	●	●
Soupapes de sécurité	●	●	●
Refroidisseur intermédiaire	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●	●



BOÎTE DE VITESSE

Carter de boîte de vitesses et toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses	●	●	●
Arbre d'entrée	●	●	●
Cylindre d'embrayage principal	●	●	●
Convertisseur de couple	●	●	●
Modulateur de vide	●	●	●
Supports de boîte de vitesses	●	●	●
Bac à huile	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●	●



ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT

Carter d'entraînement final	●	●	●
Carter d'essieu d'entraînement et toutes les pièces internes lubrifiées du carter de l'essieu moteur	●	●	●
Couvercle de différentiel	●	●	●
Arbre d'essieu	●	●	●
Joint universel d'arbre	●	●	●
Roulements de roue	●	●	●
Joint moyeu	●	●	●
Roulements de roue biseautés	●	●	●
Moyeux de verrouillage	●	●	●
Arbre d'entraînement	●	●	●
Joints homocinétiques	●	●	●
Actionneurs de transmission	●	●	●
Soufflets homocinétiques	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●	●



BOÎTE DE TRANSFERT

Ultimum ou Ultimum plus

Sélect Plus

Groupe motopropulseur

Boîte de transfert et toutes ses pièces internes	●	●	●
Moteur d'encodeur	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●	●



DIRECTION AGISSANT SUR LES ROUES AVANT

Boîte de direction et toutes les pièces internes	●	●
Engrenage à crémaillère	●	●
Pompe de servodirection	●	●
Boyaux de servodirection	●	●
Fusées de direction	●	●
Bielle pendante	●	●
Bras intermédiaire	●	●
Tringle centrale	●	●
Arbre de colonne de direction supérieur	●	●
Relais	●	●
Capteurs	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●



FREINS

Maître-cylindre	●	●
Multiplicateur de dépression	●	●
Survolteur hydraulique	●	●
Étrier de frein à disque	●	●
Cylindres de roue	●	●
Soupape de compensation	●	●
Conduites hydrauliques de frein en métal	●	●
Soupape combinée	●	●
Joints et joints d'étanchéité	●	●

Annexe sur la protection



Alternateur	●	●
Groupe d'instruments numériques	●	●
Carte de circuits imprimés de tableau de bord	●	●
Régulateur de tension	●	●
Moteur de démarreur	●	●
Solénoïde de démarreur	●	●
Dispositif d'entraînement de démarreur	●	●
Faisceau de fils de compartiment moteur installé en usine	●	●
Module d'allumage électronique	●	●
Bobine détectrice de distributeur	●	●
Interrupteur d'allumage	●	●
Cylindre de verrouillage d'allumage	●	●
Bobines d'allumage	●	●
Moteur d'essuie-glace avant et arrière	●	●
Ordinateur et module de commande de carrosserie	●	●
Module de commande de groupe motopropulseur	●	●
Moteur des phares	●	●
Ensemble de commande de chauffage et de climatisation	●	●
Résistance de moteur de soufflante	●	●
Klaxons	●	●
Module de régulateur de vitesse installé en usine	●	●
Transducteur de commande de régulateur de vitesse	●	●
Dispositif à servo et amplificateur de régulateur de vitesse	●	●
Moteurs de ventilation forcée	●	●
Moteur de glace électrique	●	●
Moteurs de sièges électriques en état de service	●	●
Moteur de rétroviseur électrique (n'incluant pas les ensembles)	●	●
Moteur d'antenne électrique (n'incluant pas le mât)	●	●
Moteur de toit décapotable	●	●
Moteur de toit ouvrant en état de service	●	●
Grille de désembueur de lunette arrière	●	●
Pompe et interrupteur de lave-glace	●	●
Actionneur et interrupteur de verrouillage de portière électrique	●	●
Interrupteurs électriques manuels	●	●



Condensateur	●	●
Compresseur	●	●
Ensemble d'embrayage et poulie	●	●
Conduites et boyaux de climatisation	●	●
Évaporateur	●	●
Interrupteur de coupure de compresseur haut/bas	●	●
Soupape d'expansion	●	●
Interrupteur de cycle de pression	●	●
Tube à orifice	●	●
Joint et joints d'étanchéité	●	●



Pompe à carburant	●	●
Buses et injecteurs de carburant diesel	●	●
Réservoir de carburant	●	●
Sonde mécanique de réservoir de carburant	●	●
Rampe de distribution de carburant	●	●
Régulateur de pression de carburant	●	●
Conduites de refoulement de carburant en métal	●	●
Clapet sélecteur de réservoir de carburant	●	●



Bras de commande supérieur et inférieur	●	●
Arbres ou douilles de bras de commande	●	●
Joints à rotule supérieurs et inférieurs	●	●
Barres de torsion et supports ou douilles	●	●
Barre stabilisatrice	●	●
Tringles et douilles de stabilisateur	●	●
Chevilles d'attelage	●	●
Broche et support de broche	●	●



Faisceau de chaufferette	●	●
Moteur de soufflante avant et arrière	●	●
Ventilateur et moteur de refroidissement de moteur	●	●
Moyeu d'embrayage de ventilateur hydraulique	●	●
Radiateur	●	●
Soupape d'eau chaude	●	●

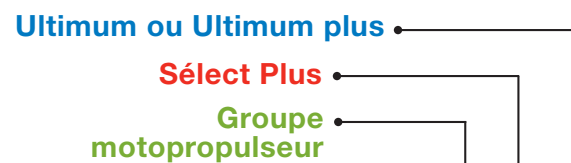


Pompe à air	●	●
Capteur d'arbre à cames	●	●
Solénoïde de purge de réservoir	●	●
Solénoïde d'évent de réservoir	●	●
Détecteur de cognement	●	●
Capteur d'angle de vilebrequin	●	●
Solénoïde EGR	●	●
Soupape EGR	●	●
Moteur de commande de ralenti	●	●
Capteur de débit d'air massique	●	●
Capteur de pression de collecteur	●	●
Capteur d'O2 (oxygène)	●	●
Capteur de température de liquide de refroidissement de PCM	●	●
Capteur de position d'accélérateur en état de service	●	●
Pompe à vide	●	●

* Sélect Plus comprend une couverture des composants du système d'émission lorsque l'odomètre du véhicule indique moins de 100 000 km.

Annexe sur la protection

ULTIMUM & ULTIMUM PLUS Comprend tout, sauf les pièces et les services expressément exclus. Voici des exemples de composants supplémentaires qui sont couverts :



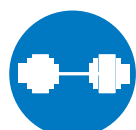
MOTEUR

Capteurs externes				●
Chauffe-bloc				●



BOÎTE DE VITESSE

Capteurs ou interrupteurs externes				●
Conduites de refroidissement de la boîte de vitesses				●



ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT

Joints moyeux				●
---------------	--	--	--	---



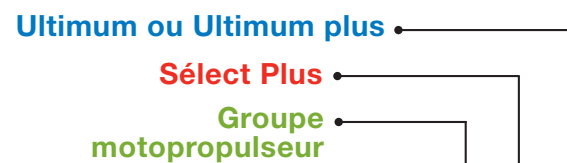
DIRECTION

Amortisseur de direction				●
Volant				●
Composants d'assistance de la direction variable				●
Refroidisseur de servodirection				●



REFOULEMENT DE CARBURANT

Capteur de niveau de carburant				●
Jauge à essence				●



AIR CLIMATISÉ

Portes chauffantes				●
Mécanismes d'actionnement de mode				●
Moteurs du volet de mélange d'air				●



SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Faisceau de fils complet du véhicule				●
Interrupteurs électriques manuels				●
Radio, téléviseur, magnétoscope, lecteur CD, lecteur DVD				●
Dispositifs électroniques émetteurs				●
Systèmes de navigation				●
Régulateurs de glace				●
Sièges chauffants				●
Système antivol de voiture				●
Module de feu diurne				●



REFROIDISSEMENT

Résistances				●
Relais				●
Réservoir de réfrigérant				●
Bouchon du radiateur				●



FREINS

Modulateur hydraulique pour système ABS				●
Capteurs du système ABS				●
Faisceau de fils du système ABS				●
Relais				●
Interrupteurs et solénoïdes				●
Câbles de frein de stationnement				●
Commande hydraulique de barre de commande				●

Protection GPR facultative

Offert pour les contrats relatifs aux bris mécaniques admissibles)

Rabais sur le prix garanti (GPR) :

Si vous avez choisi et payé les frais pour GPR pour un plan admissible, vous pouvez demander un remboursement aussitôt que les modalités du contrat ont expiré. Les remboursements sont fondés sur le montant que vous avez payé à l'origine pour le contrat, jusqu'à un maximum de 2 000 \$, moins la franchise. Voici certains des critères pour la demande de remboursement :

- Le titulaire du contrat original doit toujours être le propriétaire inscrit du véhicule.
- Aucune réclamation pour bris mécanique ni aucune autre demande de prestations ne doivent avoir été déposées pendant toute la durée du contrat.
- La demande de remboursement doit être soumise et reçue dans les délais prescrits.

Consultez les termes et les conditions relatifs à la Protection GPR du contrat pour obtenir tous les détails.

QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT?

Les pièces ou les composantes suivantes, ainsi que la main-d'oeuvre correspondante, sont spécifiquement exclus de tout plan de protection : corps de papillon; piles d'allumage de témoin de démarrage; fermetures éclair; bras et tringlerie d'essuie-glace de pare-brise; ensembles de phares, de projecteurs et de feux arrière; porte-gobelet; cendriers; panneaux de tableau de bord; consoles, cadres et ressorts de siège; toit décapotable et structure de cadre de toit décapotable (les câbles, les moteurs, l'électronique et les interrupteurs présentant un lien avec le fonctionnement du toit décapotable sont compris dans la protection Ultimium); les poignées de portière intérieures et extérieures, et leurs charnières; amortisseurs; ensembles de jambes de force MacPherson (incluant les supports supérieurs et les roulements); tuyaux et boyaux (sauf les tuyaux et les boyaux des systèmes de direction et de climatisation), conduites et boyaux de frein en caoutchouc (sauf les boyaux de pression de servodirection, les conduites en acier du système de climatisation et les conduites de frein en acier); dispositifs de fixation, comme les pinces, les écrous, les boulons, les attaches et les rivets; ensemble d'embrayage de boîte de vitesse standard; disque d'embrayage manuel ou plateau de pression, ainsi que les douilles et les roulements connexes; tringleries manuelles et hydrauliques; câbles corrodés; composants d'allumage secondaires; vitres (incluant les ensembles de rétroviseurs et les pare-brise chauffants); diffuseurs; phares scellés; ampoules; douilles; fusibles; téléphones cellulaires; rotors et tambours de frein; composants des systèmes d'échappement et d'émission qui ne sont pas identifiés de manière spécifique comme faisant partie du système d'émissions abordé à l'article B.2(m) dans l'annexe sur la protection; composants de tout ensemble de levage; convertisseur catalytique; bandes d'étanchéité; coulisses; garnitures; moulures; pièces de métal lustrées; chrome; rembourrage et tapis; peinture; ornements extérieurs; pare-chocs; tôle et panneaux de carrosserie; pièces structurales de la carrosserie; cadre et ensembles de toit ouvrant; pneus; roues et jantes; et capteurs installés sur les roues ou sur les jantes, bruit causé par le vent, grincement, vibration et fuite d'eau. Les réfrigérateurs et les cuisinières qui se trouvent dans les fourgonnettes sont également exclus au titre du présent contrat.



Avantages supplémentaires compris dans **tous les niveaux de protection**

Aucune franchise ne s'appliquera aux avantages suivants :



LOCATION

Dans l'éventualité d'un bris couvert, nous vous paierons ou vous rembourserons les dépenses, assorties d'un reçu, servant à louer un véhicule de remplacement ou pour les transports en taxi ou publics assortis d'un reçu*.



INTERRUPTION DE VOYAGE

Dans l'éventualité où un bris se produit à plus de 100 kilomètres de votre résidence principale, et qu'un atelier de réparation doit conserver le véhicule jusqu'au lendemain, nous vous rembourserons les dépenses assorties d'un reçu pour l'hébergement et les repas*.



SERVICES DE DÉPANNAGE D'URGENCE

Dans l'éventualité où votre véhicule tombe en panne et doit être dépanné sur place, nous mettrons à votre disposition des services de dépannage d'urgence accessibles en tout temps (**1-800-516-3385**). Ces services comprennent une assistance mécanique mineure, un service de pneus, une assistance batterie, un service de livraison d'essence, un service de remorquage et un service de serrurier*.

* Certaines restrictions s'appliquent; consultez le contrat pour obtenir tous les détails.



Contrats relatifs aux bris mécaniques
Administrateur/débiteur -
Protection de réparation First Canadian
320, route Sioux
Sherwood Park, AB T8A 3X6

Tél. sans frais : 1.800.381.2580
Tél. local : 1.780.467.9575
Télec. sans frais : 1.800.304.4031
Télec. local : 1.780.467.9812

* REMARQUE : Le contenu de la présente brochure constitue seulement un résumé de certains termes et conditions du contrat. Veuillez consulter le contrat pour obtenir tous les détails de la couverture et des exclusions. Ce ne sont pas tous les contrats qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.